

le PRINTEMPS des POÈTES

**CONCOURS DE POESIE
GRATUIT
DU 13 MARS AU 10 MAI**



@OfficeTourismeGevaudan
@mediathequegevaudanjulesroujon
@leseditionsdelepair



@gevaudan_authentique
@editions_epair

REVIVRE LA CULTURE

À l'initiative des Éditions de l'Épair, basées à Grèzes, le **Printemps des Poètes** aura lieu du 13 mars au 10 mai 2021 avec une mobilisation de l'Office de Tourisme du Commerce et de la Culture Gévaudan Destination et de la Médiathèque du Gévaudan afin de proposer une programmation insolite pour répondre à ce désir de revivre la culture sur notre territoire.

Insolite : Lecture à plusieurs voix de poèmes avec les Talents du Gévaudan : auteurs, éditeurs, libraires, diffusée dans la ville de Marvejols par les hauts-parleurs .

Participatif : Concours de poésie sur le thème du Printemps des Poètes 2021 "**Le Désir**".

Alors passez faire un tour ici simplement à l'écoute de beaux poèmes de nos talents du Gévaudan, ici culturellement.

RÈGLEMENT DU CONCOURS DE POÉSIE

ARTICLE 1

Le fait de concourir implique l'acceptation du règlement.
Le thème imposé pour tous les genres et toutes les catégories est : LE DÉSIR
Les œuvres devront respecter impérativement le thème imposé par le Jury.
Ce concours s'inscrit dans le cadre d'une manifestation nationale : « Le Printemps des Poètes 2021 ».

ARTICLE 2

Le concours est ouvert à toute personne intéressée. La participation au concours est entièrement gratuite.
Les prix seront décernés au 3 lauréats des 5 catégories suivantes :

- Enfants de 6 à 8 ans
- Enfants de 9 à 11 ans
- Collégiens
- Lycéens
- Adultes

ARTICLE 3

Les poèmes comporteront 24 lignes au maximum et seront rédigés sur une seule feuille, au recto uniquement, de format 21 x 29,7 cm.
Le candidat s'engage à garantir l'originalité de l'œuvre qu'il présente, tout plagiat sera exclu.
Les poèmes pourront être illustrés.

ARTICLE 4

Afin de préserver l'anonymat, aucune mention de nom ou de pseudonyme ne devra être portée sur les poèmes.
Chaque participant indiquera - exclusivement sur feuille libre pour les textes envoyés ou déposés :

- Son nom, son prénom, sa date de naissance,
- Sa catégorie du concours,
- Ses coordonnées postales, téléphoniques et électroniques.

ARTICLE 5

Les textes seront tous regroupés par la Médiathèque du Gévaudan, pilote de l'opération, sous forme papier directement à l'accueil de la Médiathèque ou dans la boîte aux lettres de la Médiathèque à côté du portail.

Ou

Les textes seront adressés par courrier électronique en pièce jointe à :
bibliotheque@cc-gevaudan.fr en mentionnant l'objet : «CONCOURS DE POÉSIE 2021».

Ou

Les textes seront envoyés par la Poste à l'adresse suivante :

Médiathèque du Gévaudan « Concours de Poésie 2021 » - 11 avenue Savorgnan de Brazza- 48100 MARVEJOLS

Ou

Les textes pourront être déposés auprès de l'Office de Tourisme du Commerce et de la Culture Gévaudan Destination - place du Soubeyran à Marvejols, qui se chargera de les transmettre à la Médiathèque du Gévaudan

Date limite de réception des poèmes : 10 mai à 12 h 2021

Entre le 11 et le 14 mai, le jury se réunira afin d'élire les 3 lauréats de chaque catégorie.

Tous les participants sont poétiquement conviés à la cérémonie de remise des prix et de lecture des poèmes des lauréats du 15 mai.

ARTICLE 6

Les candidats, par leur participation au concours, acceptent :

- La publication des textes sur les sites et les pages Facebook de l'Office du Tourisme du Commerce et de la Culture Gévaudan Destination, de la Ville de Marvejols, de la Communauté de Communes du Gévaudan, des communes de la Communauté de Communes du Gévaudan, sur le portail de la médiathèque et/ou sur support papier,
- La lecture publique des poèmes sélectionnés par le jury
- L'utilisation gratuite des textes à des fins pédagogiques et culturelles.

ARTICLE 7

Le Jury sera composé de personnalités diverses de la Communauté de Communes du Gévaudan ayant un lien avec la culture et la poésie.

Les membres du Jury ne peuvent participer au concours.

Les délibérations du Jury restent secrètes et ses décisions sont sans appel ; les poèmes leur seront présentés de manière anonyme.

ARTICLE 8

Les poèmes sélectionnés seront lus publiquement le 15 mai au marché de Marvejols et seront affichés à la Médiathèque du Gévaudan où tous les participants seront poétiquement conviés pour la cérémonie de remise des récompenses.

Les 3 lauréats de chaque catégorie s'y verront offrir des produits culturels tels que des livres, des bons d'achats, des places de théâtre ou de cinéma...